

BEfr, FR



Sommaire

Sommaire			3	Description du produit	
		_	3.1	Vue avant	
1	Sécurité	4	3.2	Éléments de commande	_
1.1	Mises en garde relatives aux		3.3	Tableau de commande	
4.0	opérations		3.4	Affichage de base	. 9
1.2	Utilisation conforme	4	3.5	Symboles affichés	. 9
1.3	Danger en cas d'erreur de manipulation	5	3.6	Concept de commande	10
1.4	Danger de mort en cas de fuite	S	3.7	Niveaux de commande	11
	de gaz	5	3.8	Mentions figurant sur la plaque signalétique	11
1.5	Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite		3.9	Numéro de série	
	de la conduite des gaz de		3.10	Marquage CE	11
	combustion	5	4	Fonctionnement	
1.6	Danger de mort dû aux substances explosives et		4.1	Ouverture des dispositifs d'arrêt	11
	inflammables	6	4.2	Mise en marche de l'appareil	
1.7	Danger de mort en cas de modifications apportées au		4.3	Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de	
	produit ou dans l'environnement			chauffage	12
	du produit	6	4.4	Remplissage de l'installation de	
1.8	Risque d'intoxication en cas			9	12
	d'apport insuffisant en air de	_	4.5	Réglage de la température	
4.0	combustion	ь		d'eau chaude	13
1.9	Risques de brûlures avec l'eau chaude sanitaire	6	4.6	Réglage de la température de	12
1.10	Risques de blessures et de	Ü	4.7	départ du chauffage Désactivation des fonctions du	13
1.10	dommages matériels en cas de		4.7	produit	13
	maintenance ou de réparation		4.8	Protection de l'installation de	10
	négligée ou non conforme	7	4.0	chauffage contre le gel	14
1.11	Risques de corrosion en cas d'air		5	Dépannage	
	de combustion ou d'air ambiant	_	5.1	Identification et élimination des	
	inadapté	7		dérangements	14
1.12	Risque de dommages matériels pour cause d'entartrage	7	5.2	Visualisation des codes	
1.13	•	1		défauts	14
1.13	sous l'effet du gel	7	6	Maintenance et entretien	
2	Remarques relatives à la	•	6.1	Maintenance	
_	documentation	8	6.2	Entretien du produit	15
2.1	Respect des documents		6.3	Contrôle de la conduite	
	complémentaires applicables	8		d'écoulement des condensats	15
2.2	Conservation des documents	8		et de l'entonnoir d'évacuation	15
2.3	Validité de la notice	8			

Sommaire

7	Mise hors service	15
7.1	Mise hors service provisoire de l'appareil	15
7.2	Mise hors service définitive de l'appareil	15
8	Recyclage et mise au rebut	15
9	Garantie et service après-	
	vente	16
9.1	Garantie	16
9.2	Service après-vente	17
Anne	exe	18
Α	Valeur réglables - vue	
	d'ensemble	18
В	Identification et élimination	
	des dérangements	18



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger!

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger!

Danger de mort par électrocution



Avertissement!

Risque de blessures légères



Attention!

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels. Ce produit est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude sanitaire.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physigues, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.





Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention!

Toute utilisation abusive est interdite

1.3 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vousmême, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.4 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ► Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ➤ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.

- Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment
- Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- ➤ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

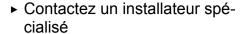
1.5 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite de la conduite des gaz de combustion

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Éteignez l'appareil.

1 Sécurité





1.6 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- N'entreposez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.
- 1.7 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit
- Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil.
- N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques
 - au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion

- au niveau du système d'évacuation des condensats
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.8 Risque d'intoxication en cas d'apport insuffisant en air de combustion

Conditions: Fonctionnement dépendant de l'air ambiant

➤ Faites en sorte que l'alimentation en air de combustion soit suffisante.

1.9 Risques de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillantement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également courir un danger, même avec des températures plus faibles.

 Sélectionnez la température de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne.





1.10 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.11 Risques de corrosion en cas d'air de combustion ou d'air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- ► Faites en sorte que l'air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- Veillez à ce qu'il n'y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce de montage.

1.12 Risque de dommages matériels pour cause d'entartrage

Les appareils de production d'eau chaude sanitaire sont exposés à un risque d'entartrage si la dureté de l'eau est supérieure à 3,57 mol/m³.

 Ne réglez pas la température d'eau chaude à plus de 50 °C

1.13 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

 Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Appareil - référence d'article

Validité: Belgique

VKK 186/5 BE ecoVIT	0010019507
VKK 256/5 BE ecoVIT	0010019508
VKK 356/5 BE ecoVIT	0010019509
VKK 486/5 BE ecoVIT	0010019510

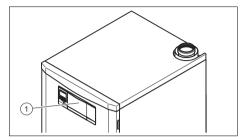
Appareil - référence d'article

Validité: France

VKK 186/5 FR/IT ecoVIT	
VKK 256/5 FR/IT ecoVIT	0010019512
VKK 356/5 FR/IT ecoVIT	0010019513

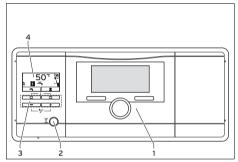
3 Description du produit

3.1 Vue avant



 Éléments de commande

3.2 Éléments de commande

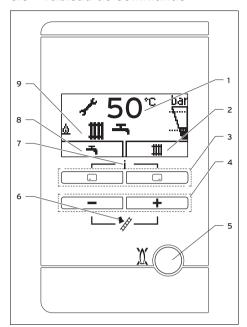


- 1 Régulation intégrée (option)
- 2 Touche de mise en veille et de réinitialisation 🕮
- Touches de commande
- 4 Écran

3

Description du produit 3

3.3 Tableau de commande



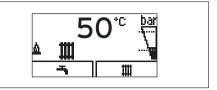
- 1 Température
 de départ du
 chauffage actuelle, pression
 de remplissage
 de l'installation
 de chauffage,
 mode de fonctionnement,
 code d'erreur
 ou informations
 complémentaires
 2 Fonction actuelle
- 2 Fonction actuelle de la touche de sélection droite
- Touches de sélection gauche et droite

Touches = et

5

- Touche de mise en veille et de réinitialisation
- 6 Mode Ramonage (réservé au ramoneur uniquement!)
- 7 Accès au menu des informations complémentaires 8 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche
- 9 Mode de fonctionnement actif

3.4 Affichage de base



L'affichage de base indique l'état actuel du produit. Si vous appuyez sur une touche de sélection, la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

- Appuyez sur
 pour quitter le niveau de sélection
- n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

En présence d'un défaut, l'affichage de base cède la place à un message de défaut.

3.5 Symboles affichés

Sym- bole	Signification	Explication
bar	Fonctionnement correct du brûleur Pression de rem- plissage instanta-	Brûleur en marche – Affichage fixe : pression de
	née de l'installa- tion de chauffage Les pointillés dé- limitent la plage admissible.	remplissage dans la plage admissible Affichage cli- gnotant : pres- sion de rem- plissage en dehors de la plage admis-

3 Description du produit

Sym- bole	Signification	Explication
Ŧ	Production d'eau chaude active	allumé en permanence : charge du ballon autorisée affichage clignotant : brûleur en marche en mode de charge du ballon
m	Mode chauffage actif	Affichage fixe: demande de chaleur en mode chauf- fage Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
1	Maintenance requise	Informations re- latives aux mes- sages de mainte- nance du « moni- teur système »
N	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de cou- pure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
D EXX	Défaut dans le produit	Apparaît à la place de l'affichage de base.

3.6 Concept de commande

Élément	Fonctionnement			
de com-				
mande				
	 Réglage de la température 			
	d'eau chaude			
	 Annuler l'activation d'un mode 			
	de fonctionnement			
	 Annuler la modification d'une 			
	valeur de réglage			
	 Accéder au niveau de sélection 			
	immédiatement supérieur			
	 Réglage de la température de 			
	départ du chauffage			
	 Relever la pression de l'instal- 			
	lation			
	 Activer un mode de fonctionne- 			
	ment			
	 valider une valeur de réglage 			
	 Accéder au niveau de sélection 			
	immédiatement inférieur			
- +	 Accéder au menu 			
en en				
même				
temps				
ou ou	- Diminuer ou augmenter la va-			
\oplus	leur de réglage			
	 Parcourir les éléments du 			
	menu			

Les fonctions actuelles des touches ☐ et ☐ s'affichent à l'écran.

Les valeurs réglables clignotent systématiquement à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche permet d'interrompre une opération à tout moment.

Fonctionnement 4

3.7 Niveaux de commande

L'appareil présente deux niveaux de commande

- Le niveau de commande utilisateur donne accès aux principales informations et offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.
- Le niveau réservé à l'installateur (accès technicien) nécessite des connaissances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès.

3.8 Mentions figurant sur la plaque signalétique

La plaque signalétique est apposée au dos du boîtier électrique et au dos du produit.

Mention fi-	Signification
	Signification
gurant sur la	
plaque signa-	
létique	
Numéro de	sert à l'identification ; 7ème
série	au 16ème chiffre = référence
	d'article du produit
VKK	Vaillant Chaudière sol gaz
18	Puissance en kW
6	avec technologie à conden-
	sation
/5	Gamme de produits
ecoVIT	Désignation du produit
2H, G20 -	Type de gaz et pression de
20 mbar	raccordement du gaz réglés
(2,0 kPa)	d'usine
Cat. (p. ex. I _{2H})	Catégorie d'appareil
Type (p. ex.	Type d'appareils au gaz
C ₃₃)	
Qn	Plage de charge thermique
Pn	Plage de puissance calori-
	fique nominale
PMS (p.	Surpression totale admis-
ex. 3 bars	sible
(0,3 MPa))	
T _{max.} (par ex.	Température de départ maxi
85 °C)	

Mention fi- gurant sur la plaque signa- létique	Signification
NOx	Catégorie NOx
230 V 50 Hz	Raccordement électrique
(p. ex. 40) W	Puissance électrique absor-
	bée maxi
IP (p. ex. 20)	Type de protection
<u>i</u>	Lire la notice !



Remarque

Vérifiez que le produit est bien compatible avec le type de gaz disponible sur place.

3.9 Numéro de série

Le numéro de série figure sur la plaque signalétique.

3.10 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

- L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
- Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

4 Fonctionnement

4.2 Mise en marche de l'appareil

- Allumez le produit en enclenchant l'interrupteur général que le professionnel qualifié a installé à côté du produit.
 - L'écran s'allume une fois que l'appareil est sous tension. L'appareil est opérationnel au bout de quelques secondes.

Conditions: L'écran ne s'allume pas alors que l'interrupteur général a été enclenché.

► Appuyez brièvement sur la touche de réinitialisation (< 3 secondes).

4.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage

- Vérifiez une fois par mois que la pression de remplissage du circuit chauffage affichée à l'écran se situe bien dans l'intervalle ci-dessous :
 - Pression de remplissage: 0,1... 0,2 MPa (1,0 ... 2,0 bar)
- 2. Si la pression de remplissage est trop basse, aioutez de l'eau.
- En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.4 Remplissage de l'installation de chauffage



Attention!

Risques de dommages si l'eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu'elle contient des produits chimiques!

Une eau du robinet inadaptée risque d'endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l'appareil que dans l'installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits.

- Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- En cas de doute, demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

L'installateur spécialisé se charge du remplissage initial, des éventuels appoints ainsi que du suivi de la qualité de l'eau dans le livret de l'installation.

- 1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
- Raccordez le robinet de remplissage à la source d'alimentation en eau de chauffage (robinet d'eau froide dans la mesure du possible), comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
- Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
- 4. Ouvrez le robinet d'eau froide.
- Ouvrez lentement le robinet de remplissage.

Fonctionnement 4

- Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
- 7. Fermez le robinet d'eau froide.
- 8. Purgez tous les radiateurs.
- Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
- 10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
- 11. Fermez le robinet de remplissage.

4.5 Réglage de la température d'eau chaude

- 1. Appuyez sur □ (♣).
 - La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

Conditions: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ▶ Validez avec □.

Conditions: Appareil de régulation raccordé

- Réglez la température d'eau chaude maximale possible au niveau du produit avec la touche (±).
- ▶ Validez avec □.
- Spécifiez la température d'eau chaude souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.6 Réglage de la température de départ du chauffage

- 1. Appuyez sur 🖵 (III).
 - La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.



Remarque

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

Conditions: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ▶ Réglez la température du départ de chauffage qui convient avec ☐ ou 垂.
- ▶ Validez avec □.

Conditions: Appareil de régulation raccordé

Spécifiez la température du départ de chauffage souhaitée au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

4.7 Désactivation des fonctions du produit

4.7.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

Conditions: Pas d'appareil de régulation raccordé

- ► Pour couper le mode chauffage tout en laissant la production d'eau chaude sanitaire activée, appuyez sur □.
- ▶ Utilisez ☐ pour régler la température du départ de chauffage sur off.
- ▶ Validez avec □.
 - Le mode chauffage est désactivé.
 - □ Le symbole s'affiche à l'écran.

Conditions: Appareil de régulation raccordé

► Désactivez le mode chauffage au niveau de l'appareil de régulation (→ notice d'utilisation de l'appareil de régulation).

5 Dépannage

4.8 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.8.1 Fonction de protection contre le gel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel!

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

► En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection antigel restent activés en présence d'un régulateur, il faut mettre en marche et arrêter l'appareil par le biais du régulateur ou utiliser la fonction de mise en veille.

Si la température du départ de chauffage descend en dessous de 5 °C alors que l'interrupteur général est enclenché, le produit se met en marche et chauffe l'eau qui circule côté chauffage jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

Si la température d'un ballon d'eau chaude sanitaire avec capteur de température descend en dessous de 5 °C, le contenu du ballon est amené à une température de 10 °C.

4.8.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

 Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Identification et élimination des dérangements

- En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe. Identification et élimination des dérangements (→ page 18)
- Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour remédier au problème.

5.2 Visualisation des codes défauts

Les codes d'erreur sont prioritaires sur les autres affichages. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

Si le produit affiche un code défaut (F.xx), alors adressez-vous à un installateur spécialisé.

Maintenance et entretien

6.1 **Maintenance**

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

6.2 Entretien du produit



Attention! Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés!

- N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.
- ► Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours rester dégagés.

► Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

► Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention!

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel!

Les dispositifs de protection contre le gel et de surveillance ne fonctionnent que si le produit est raccordé au réseau électrique, qu'il est bien allumé par le biais de l'interrupteur général et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ► Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel ou utilisez la fonction Veille en cas de mise hors service brève.
- ► Éteignez le produit en actionnant l'interrupteur général prévu sur place.
 - ⊲ Lorsque l'appareil s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (par ex. vacances), vous devez également fermer le robinet d'arrêt du gaz.

Mise hors service définitive de 7.2 l'appareil

► Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

Recyclage et mise au rebut

► Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

9 Garantie et service après-vente

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.

Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service aprèsvente

9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

- L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
- 2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
- Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il v aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art,

Garantie et service après-vente 9

les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels);
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel,

- atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc.;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A. Golden Hopestraat 15 B-1620 Drogenbos

Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

Validité: France

Les coordonnées de notre service aprèsvente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

Annexe

Annexe

A Valeur réglables - vue d'ensemble

Valeurs réglables	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages
	min.	max.			d'usine
Mode chauffage					
Température de départ de	Valeur ac	Valeur actuelle		1	40
chauffage	30	75 ¹⁾			
Mode d'eau chaude sanitaire					
Température d'eau chaude	Valeur actuelle		°C	1	60
	35	65 ²⁾			
1) Un professionnel qualifié peut accroître la valeur max. de 85 °C. 2) Un professionnel qualifié peut accroître la valeur max. de 70 °C.					

B Identification et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du
	fermé	bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment	Activer l'alimentation électrique du
	coupée	bâtiment
	Le produit est en mode Veille	Appuyez brièvement sur la touche
		de réinitialisation
	L'interrupteur général installé sur	Allumer l'interrupteur général ins-
Pas d'eau chaude,	place est éteint	tallé sur place
chauffage qui ne	La température de départ réglée	Régler la température de départ
monte pas en tem-	pour le chauffage est trop basse,	de chauffage et/ou la température
pérature ; l'appareil	le réglage « arrêt du chauffage » a	de l'eau chaude sur la valeur sou-
ne se met pas en	été sélectionné et/ou la température	haitée
marche	réglée pour l'eau chaude est trop	
	basse	
	Pression de remplissage de l'installa-	Ajouter de l'eau dans l'installation
	tion de chauffage insuffisante	de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de	Purger les radiateurs.
	chauffage	En cas de problème récurrent :
		contacter un installateur spécia-
		lisé.

Problème	Cause possible	Action corrective
	Problème d'allumage	Appuyez sur la touche de réini-
	Afficheur : F28 ou F29	tialisation pendant plus de 3 se-
Pas d'eau chaude,		condes
chauffage qui ne		Si le problème persiste à l'issue
monte pas en tem-		de la troisième tentative de réini-
pérature ; l'appareil		tialisation, contactez un installa-
ne se met pas en		teur spécialisé
marche		En cas de problème récurrent :
		contacter un installateur spécia-
		lisé.
Mode eau chaude	Pas de demande de chaleur du régu-	Vérifier le programme horaire du
opérationnel ; chauf-	lateur	régulateur et le rectifier si néces-
fage qui ne se met		saire
pas en marche		Vérifier la température ambiante
		et rectifier la température am-
		biante de consigne si nécessaire
		(« notice d'emploi du régulateur »)
	La température réglée pour le départ	Régler la température de départ
	de chauffage est trop basse ou le	de chauffage sur la valeur souhai-
	réglage « arrêt du chauffage » a été	tée
	sélectionné	
	Présence d'air dans l'installation de	Purger les radiateurs.
	chauffage	En cas de problème récurrent :
		contacter un installateur spécia-
Dag d'agu shauda	La tampératura régléa paur l'agu	lisé. Régler la température de l'eau
Pas d'eau chaude, chauffage qui fonc-	La température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse ou	chaude sur la valeur souhaitée
tionne correctement	le réglage « arrêt de l'eau chaude »	chaude sur la valeur souriaitée
tionne correctement	a été sélectionné	
Traces d'eau sous	Conduite d'évacuation des conden-	Vérifier la conduite d'évacuation
l'appareil ou à côté	sats obstruée	des condensats et la nettoyer si
rappareir ou a cote	Sats obstruce	nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou de	S'adresser à un installateur spé-
	l'appareil	cialisé
L'écran indique re-	anomalie	Appuyer sur la touche de réinitia-
set	anomano	lisation (Reset) pendant au moins
301		3 secondes et patienter cing se-
		condes. Si le défaut ne disparaît
		pas, s'adresser à un installateur
		spécialisé
Affichage de pres-	Manque d'eau dans l'installation	Faire un appoint d'eau traitée
sion qui clignote	1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	En cas de problème récurrent :
1		contacter un installateur spécia-
		lisé.
sion qui clignote		contacter un installateur spécia-

Annexe

Problème	Cause possible	Action corrective	
Affichage de pres-	Pression excessive dans l'installation	Purger un radiateur	
sion qui clignote		En cas de problème récurrent :	
		contacter un installateur spécia-	
		lisé.	
M -w	Message d'erreur	S'adresser à un installateur spé-	
L'écran indique		cialisé	
Lecian mulque			

0020222495_00 ■ 23.11.2015

VAILLANT GROUP FRANCE "Le Technipole" | 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Assistance technique 08 26 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) $\,\,$ Ligne Particuliers 09 74 75 74 75 (0,022 EUR

TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15

B-1620 Drogenbos

Tel. 2 334 93 00 Fax 2 334 93 19

Kundendienst 2 334 93 52 ■ Service après-vente 2 334 93 52

Klantendienst 2 334 93 52

info@vaillant.be www.vaillant.be

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.